

Feuille explicatif aux parents

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Pour un climat scolaire positif

2023-2024

Ce feuille explicatif est une version courte de l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence réalisée au Conseil d'établissement du 5 juin 2024

RÉSUMÉ DU PLAN DE LUTTE 2023-2024

D'où sommes-nous partis?

- L'école accueille un peu plus de 365 élèves répartis dans 21 groupes classes, dont 5 groupes classes spécialisées et 1 groupe évoluant dans le programme sport-art-étude;
- L'indice de milieu socio-économique est au 5e rang et l'indice de seuil de faible revenu est au 6e rang;
- 72% des élèves proviennent de notre secteur;
- 302 élèves parlent français à la maison, 30 élèves parlent en anglais et 33 élèves parlent une autre langue.
- 50 élèves ont un code de difficulté dont 15 élèves sont en classe ordinaire;

Quels ont été nos objectifs cette année?

Objectif 1: D'ici juin 2024, diminuer la proportion d'élèves qui déclarent avoir subi de la violence verbale (insulte ou traité.e de nom) quelques fois, souvent et très souvent.

Objectif 2: Assurer la sécurité physique et émotionnelle de nos élèves sur la cour d'école.

Particularité pour la violence à caractère sexuel

- Selon le sondage QSVE-R 2021-2022, selon les comportements subis rapportés par les élèves, 18% affirment que, quelques fois (12%), souvent (5%) ou très souvent (1%), des élèves ont des gestes ou des mots déplacés à connotation sexuelle à leur égard.

QU'A FAIT L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION?

Mesures préventives

Moyens prévus mis en place :

- Modélisation et enseignement explicite du comportement attendu;
- Outiller le personnel afin de répondre efficacement aux événements de violence;
- Élaboration d'une équipe de surveillance stable et constante pour chaque récréation;
- Participation à des ateliers préventifs animés par notre animatrice du développement personnel et de l'engagement communautaire;
- Accompagnement et formation du personnel selon les besoins (message clair - suivi 2-1-1);
- Consignation des événements de violence et d'intimidation dans Optania;
- Journées thématiques.

Pour prévenir la violence à caractère sexuel

- Souligner la journée du 17 mai contre l'homophobie et la transphobie;
- L'enseignement des contenus à la sexualité;
- Intervention rapide lors de dénonciation de situation de violence à caractère sexuel.

Mesures de sécurité

- Campagne du 2-1-1;
- Surveillance active sur la cour de récréation par des surveillants bien identifiés (ceinture jaune);
- 2 moments de récréation à l'heure du dîner.

Formations obligatoires

- Contenus à l'éducation à la sexualité déployés aux élèves.
- En attente des capsules proposées par le Ministère de l'Éducation et de la famille.



QUELLES ONT ÉTÉ LES CONDITIONS FACILITANTES ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

Conditions facilitantes

- Intervention rapide lors d'une dénonciation;
- Communication avec les parents lors d'un événement majeur;
- Mise sur pied du comité Bien-être (système de valorisation commun, révision du code de vie);
- Équipe de trois TES école.

Difficultés rencontrées

- Les interventions ne sont pas toujours faites lors des violences verbales puisque les adultes ne sont pas toujours témoins.
- Moins d'ateliers de prévention reçus que prévu.
- Certains élèves récidivent malgré les interventions et les sanctions données.

QU'EST-CE QUE CELA A DONNÉ ?

Atteinte des objectifs

- **Objectif 1:** Cet objectif est à poursuivre puisque la violence verbale a augmenté de 6% depuis le dernier QSVE-R (21-22)
- **Objectif 2:** Il y a eu une diminution de 14% des élèves identifiant la cour d'école comme un lieu à risque.



Retombées auprès des élèves, du personnel

- Les élèves développent de plus en plus le réflexe de dénonciation lors d'une situation de violence ou d'intimidation et savent vers qui se tourner lors d'une situation problématique;
- Nous observons des élèves utiliser la méthode du message clair lors d'un conflit;
- Diminution de la gestion des conflits au retour d'une récréation de la part des enseignants.

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE?

Concernant les mesures préventives

- Faire vivre plus d'ateliers d'enseignement des compétences socioémotionnelles;
- Développement de la collaboration entre les élèves.

Concernant les mesures pour favoriser la collaboration des parents

- Les parents sont encouragés à communiquer rapidement avec l'école pour dénoncer toute situation;
- Inviter des parents à participer à des actions liées à la prévention de la violence.

Concernant les interventions à la suite d'une situation de violence et d'intimidation

- **Dénonciation:** Encourager les élèves victimes ou témoins à dénoncer aux adultes de l'école.
- **Confidentialité:** Rappels de la nécessité de discuter des dossiers dans un lieu approprié.
- **Mesures de soutien et d'encadrement:** Revoir la démarche d'intervention et la rendre explicite à tout le personnel de l'école. Implication des TES et de la direction.
- **Sanctions applicables:** S'assurer de l'application de la démarche d'intervention.
- **Mesures de suivi:** Maintenir le suivi 2-1-1 et maintenir la collaboration avec les parents.

Particularités associées à la violence à caractère sexuel

- **Dénonciation:** Encourager les élèves victimes ou témoins à dénoncer aux adultes de l'école.
- **Confidentialité:** Rappels de la nécessité de discuter des dossiers dans un lieu approprié.
- **Mesures de soutien et d'encadrement:** Revoir la démarche d'intervention et la rendre explicite à tout le personnel de l'école. Implication des TES et de la direction. Communiquer avec la DPJ au besoin.
- **Sanctions applicables:** S'assurer de l'application de la démarche d'intervention.
- **Mesures de suivi:** Maintenir le suivi 2-1-1 et maintenir la collaboration avec les parents.